

HARMONIE MUTUALITE, LA MNAM, MUTUELLE EXISTENCE ET PREVADIÈS - MEMBRES DE L'UNION HARMONIE MUTUELLES - OBTIENNENT 4 LABELS D'EXCELLENCE POUR 2011

Paris, le 29 mars 2011 - **Harmonie Mutualité, la MNAM, Mutuelle Existence et Prévadiès reçoivent cette année quatre Labels d'Excellence, décernés par les Dossiers de l'Épargne. Harmonie Santé Plus a été primée pour la 3^{ème} année consécutive, en autant d'années d'existence. Trois autres garanties Prévoyance sont également récompensées. Il s'agit des produits Vivalis et Amalia Plus respectivement pour les 5^{ème} et 3^{ème} années consécutives, ainsi que Equation Plus, qui était étudié pour la première fois. En tant qu'acteur majeur de la protection sociale, l'attribution de ces quatre labels est une reconnaissance supplémentaire de la qualité de l'offre globale en termes de Santé et de Prévoyance des mutuelles de l'union Harmonie Mutuelles.**

Une complémentaire santé complète et souple



Harmonie Santé Plus¹ est une offre modulable reconnue pour sa souplesse - avec des niveaux de remboursement adaptables selon les besoins - et sa prise en charge efficace, sur le poste dentaire notamment. Elle est composée de deux modules : frais de santé et optique/dentaire, et propose également une nouvelle formule hospitalisation. Le forfait optique est évolutif en fonction de la correction. Il est également possible de doubler la prise en charge concernant le forfait « médecines douces » et de choisir l'option « franchise pharmacie » pour réduire ses cotisations.

Des garanties prévoyance individuelle modulables



Vivalis² est une garantie dépendance proposant une couverture de la dépendance totale (GIR 1 et 2) et partielle (GIR 3) via une rente mensuelle allant jusqu'à 2 100 €. Elle permet le versement de 75 % de la rente en cas de dépendance partielle. Un capital équipement est attribué dès la dépendance légère (GIR 4) avec la formule « Vivalis Plus ». Cette garantie se distingue notamment par une offre très étoffée en termes de prestations d'assistance (informations, adaptation du domicile, téléassistance, soutien psychologique, livraison de repas ou de médicaments, garde des animaux, aide ménagère, aide à l'aidant, etc.) et la possibilité d'opter pour des cotisations viagères stables ou dégressives.



En termes de garantie « arrêt de travail-invalidité-décès », Equation Plus² propose de très bonnes limites d'âge : 80 ans à la souscription et 85 ans en fin de garantie pour l'assurance décès/PTIA (perte totale et irréversible d'autonomie, et 60 et 65 ans pour les garanties arrêt de travail-invalidité). Il est également possible de racheter une franchise en cas d'accident et d'hospitalisation. Une garantie frais professionnels est proposée en option pour les travailleurs indépendants. Les prestations d'assistance offertes sont étoffées et les garanties bénéficient d'une indexation). Dénué de tout frais, ce contrat ne contient que très peu d'exclusions sportives, et la prise en charge des affections psychologiques et du dos est effective sans aucune condition particulière.



La garantie capital décès Amalia Plus² propose également des limites d'âge étendues aussi bien à la souscription qu'en fin de garantie, **et ne requiert aucun examen médical obligatoire**. Autre point mis en valeur, le capital peut être modifié à la hausse ou à la baisse. Les garanties peuvent être indexées et les prestations d'assistance sont incluses. L'attention est également portée sur les tarifs très compétitifs par rapport aux offres du marché, l'absence de frais ainsi que sur la rareté des exclusions présentes au contrat.

Les garanties **Harmonie Santé Plus, Vivalis et Equation Plus** sont également ouvertes aux travailleurs indépendants et peuvent être souscrites dans le cadre de la loi Madelin.

Le Label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne

Créés en 1984, Les Dossiers de l'Épargne sont, depuis 25 ans, la référence en termes d'analyse et de notation de contrats d'assurance. Gage de qualité émanant d'un organisme totalement indépendant des banques et compagnies d'assurance, **le Label d'Excellence** est attribué par des experts aux meilleurs contrats du marché. Il est décerné en fonction de **nombreux critères : niveaux de garanties, prix, services proposés, évolution des cotisations dans le temps**.

¹ **Harmonie Santé Plus** est distribuée par Harmonie Mutualité, la MNAM et Prévadiès.

² **Vivalis, Equation Plus et Amalia Plus** sont trois produits proposés par Harmonie Mutualité, la MNAM, Mutuelle Existence et Prévadiès.

Harmonie Mutualité en chiffres :

- 736,3 M€ de chiffre d'affaires, dont 68,4 M€ pour la prévoyance
- 1,4 million de personnes protégées
- 770 000 adhérents
- 13 100 entreprises adhérentes
- 640 M€ de cotisations santé
- 1 300 collaborateurs

Mutuelle Existence en chiffres :

- 130 M€ de chiffre d'affaires, dont 8,36 M€ pour les filiales
- 250 000 personnes protégées – 67000 RSI
- 132 240 chefs de famille ME
- 4 670 entreprises adhérentes
- 110 M€ de cotisations santé
- 320 collaborateurs

MNAM (Mutuelle Nationale Aviation Marine) en chiffres :

- 88,5 M€ de cotisations Santé
- 18 M€ de cotisations Prévoyance
- 130 000 personnes protégées (80% en individuel, 20% en collectif)
- 90 000 adhérents
- 235 collaborateurs

Prévadiès en chiffres :

- 1 milliard d'euros de cotisations acquises (brutes de réassurance)
- 2 millions de personnes protégées
- 1,2 million d'adhérents
- 15 000 entreprises adhérentes
- 2 000 collaborateurs



Communiqué de presse

A propos d'Harmonie Mutuelles

L'union Harmonie Mutuelles fondée en 2004, par Harmonie Mutualité et Prévadiès, regroupe aujourd'hui également Mutuelle Existence, la MNAM (Mutuelle Nationale Aviation Marine) et la SMAR.

Harmonie Mutuelles dispose :

- d'un GIE Commun en matière de système d'information
- d'une offre santé commune « Harmonie santé plus »
- d'une gamme de produits prévoyance individuelle commune portée par MUTALIS
- d'un même journal aux adhérents : *Essentiel Santé Magazine* tiré à 2 millions d'exemplaires.

En juin 2010, suite aux décisions de leurs Assemblées générales respectives, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence et Prévadiès s'engagent dans une démarche de fusion pour créer une mutuelle nationale, acteur majeur de la Santé. La MNAM et la SMAR, sans s'inscrire dans ce projet, conservent toute leur place au sein de l'union Harmonie Mutuelles.

Relations Presse Agence Wellcom : Anne-Stéphanie Noirot / Marion Obadia
asn@wellcom.fr / mo@wellcom.fr – Tél. : 01 46 34 60 60 – Fax : 01 43 26 73 56



UNION
DES
MUTUELLES **Harmonie Mutualité, MNAM,
Mutuelle Existence, Prévadiès,
SMAR Mutuelle**